# Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f)



Offre n° 0044250905000156 Publiée le 05/09/2025

# Synthèse de l'offre

**Employeur: MAIRIE DE SAINT MARS DE COUTAIS** 

Site web de l'employeur : http://www.saintmarsdecoutais.fr

Lieu de travail: 14 RUE SAINT MEDARD, Saint-Mars-de-Coutais (Loire-Atlantique)

Poste à pourvoir le: 05/10/2025

Date limite de candidature: 05/10/2025

Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste créé suite à un nouveau besoin

## Détails de l'offre

Famille de métiers: Architecture, bâtiment et logistique > Logistique et maintenance des moyens techniques

Grade(s) recherché(s): Adjoint technique principal de 2ème classe

Adjoint technique

Métier(s): Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural

**Ouvert aux contractuels :** Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (<u>Art. L332-8</u> disposition 2 du code général de la fonction publique)

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail: Temps complet

**Télétravail**: Non

Management: Non

Experience souhaitée: Confirmé

Descriptif de l'emploi :

Dans le cadre d'un service public de proximité et dans une relation d'interface avec les élus et avec la/le secrétaire de mairie et la population, l' AGENT TECHNIQUE POLYVALENT EN MILIEU RURAL conduit l'ensemble des activités liées à l'entretien et à la valorisation des espaces publics et des bâtiments communaux.

#### Missions / conditions d'exercice :

Entretien de la voirie communale

Entretien et mise en valeur des espaces verts et naturels

Réalisation de petits travaux et maintenance de premier niveau des bâtiments

Entretien courant des matériels et engins

Relations aux élues et élus

Relations aux usagers

Organisation de son activité

Application des règles de santé et de sécurité au travail

Application des règles de sécurité des usagers

#### Profils recherchés:

- -Travail seul, parfois au sein d'une équipe réduite
- -Déplacements permanents sur les sites d'intervention
- -Grande disponibilité
- -Horaires éventuellement irréguliers ou décalés avec amplitude variable en fonction des obligations de service
- -Activités soumises à une forte saisonnalité, à des pics d'activité liés aux conditions climatiques
- -Port de vêtements professionnels adaptés
- -Métier exposé à une pénibilité du travail : environnement sonore, port de charges, dangerosité des matériels et engins utilisés, produits dangereux et polluants, station debout prolongée, horaires irréguliers avec une forte amplitude journalière
- -Contacts fréquents avec les élus
- -Relations avec l'ensemble des agents de la commune et la/le secrétaire de mairie, le cas échéant avec la direction de l'EPCI
- -Contacts directs et permanents avec la population : les associations, les administrés
- -Relations avec d'autres administrations (services de l'État, conseil départemental) et avec des prestataires externes : fournisseurs, artisans, entreprises, concessionnaires de réseaux

### Contact et modalités de candidature

**Contact:** 0240315046

#### Informations complémentaires :

travail en binôme sous la responsabilité du responsable du service technique.

Expérience sur un poste similaire vivement souhaités. Poste à temps complet : 35h semaine

Avantages liés au poste : TBI + RIFSEEP + COS 44

Participation mutuelle labellisée et prévoyance santé.

Merci d'adresser vos CV, lettre de motivation et dernier arrêté de situation à :

M. Le Maire de SAINT-MARS-DE-COUTAIS , 14 rue Saint Médard, SAINT-MARS-DE-COUTAIS (Loire Atlantique)

Adresse de l'employeur: MAIRIE DE SAINT MARS DE COUTAIS

>14 RUE SAINT MEDARD

44680 SAINT MARS DE COUTAIS

# Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.